L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS
Bureaux 73 rue de l'Hôpital
NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 22 JUILLET

FEUILLETON.

LE ROI MISERE

PAR
M. PAUL GAUBIER.
PREMIERE PARTIE.

XXI.

LES TRIBULATIONS D'UN SALTIMBANQUE.

(Suite.)

A deux heures de l'après-midi, Polyte aperçut Gabrielle qui se risquait dans la rue, jetait les yeux autour d'elle avec précaution, et s'avançait vers celle, quelque peu mécontente que personne ne pouvait le surprendre.

Polyte prit son petit verre, et suivit la jeune fille qui, comme le voilà, se dirigeait vers Montmartre.

— Quelle veinard! Le p'tite aurait elle une intrigue? Et bien! c'est mon p'tit frère qui sera fâché pour le goûtmagn d'chaud.

Manant le manant, profitons-en pour se cacher des monumentes célèbres, comme représentant les et les me fête ancêtrienne ambiante pour ne pas être trouvaite. Il arrive grand rue Lépic, et vit Gabrielle disparaître dans une maison voisine. Il ne perdit pas de vue la porte d'entrée, s'approcha, dé-cha-ra nonchalamment la tête à la fenêtre, et alla se baisa le vingt-cinq pas dans un parfumement gra-pipes.

A trois heures et demie, la jeune fille sortit, et, par le même chemin, rejoignit son amoureux.

Polyte rentra chez le marchand de vins et soutient d'abreuvoir. A cinq heures il vit sortir René, et se le guina jusqu'à la soirée jusqu'à 1 heure et d'abiette rentra son domicile. Donc il habitait le même maison.

Pendant trois jours, régulièrement à la même heure, toujours suivie, Gabrielle fit le même trajet. Seulement, le troisième jour, Polyte vit un jeune homme, habillé à la dernière mode, s'approcher de la jeune fille, le saluer et sauter de concert à son côté.

Gabrielle s'arrêta court, lui rendit son salut, et, sans autre réponse, continua son chemin. Le gradin fit une légère grimace, mais n'insista pas. Il allait revenir sur ses pas, lorsque, s'armant soudain de courage, il se p.-ériplta sur les traces de la jeune fille. Il n'avait certainement insulaire, et dès s'avait au moins instant disparu dans la même maison où elle se rendait d'ordinaire.

Le gandin tortilla son commencement de moustache, frappa du pied avec dépit, et se planta résolument en faction devant la porte.

Pitchoun! une bonne aubaine, Polyte s'approcha.

— J'ai tout vu, dit-il, vous aimez la p'tite.

— Quelle petite? Que me voulez-vous? Il m'importe rien.

— Ah bien! quand cela serait? ....

— J'y vais pas! pourquoi, mon ami, si Polyte d'un ton de bienne. D'ailleurs vous n'êt-s pas l'ami.

— Que voulez-vous dire?

— J'veux dire qu'il y en a un autre que vous à qui qu'ils plaît, et qui le sait de lampe en temps.

— Comment le savez-vous?

— Ah! voilà.....sourit Polyte en clignant finement les l'œil. J'dégeur' dans l'quartier, vous s'qu'il y a, j'observe, c'est pas pas mal la qu'ah.

— Et votre, qui est-il?

— Ma foi! j'sais pas son nom. Qu n'me'gar-de pas, j'm'en affairs-là; mais si vous t'ses à l'aguarder.....

— Et où va-t-elle en m'moment?

— Dans la maison-là, pardine!

— Chez qui?

— Je n'sais pas davantage, mais demain, si vous l'désirez.....

— Oui, ma foi, m'amant! d'égrant, à demain.

— Bon; mais faudrait que monsieur m'fâche son adresse.

— Le gandin prit de son carnet une carte qu'il tendit à Polyte.

— C'est pas tout, dit le saltimbanque; ça coûtcher pour faire jouer les coudeiges.....

— Le jeune homme fouilla dans sa poche et remit un louis à Polyte.

Demain, si vous avez réussi, vous en aurez autant, pourvu-t-il en s'éloignant.

Polyte, pendant ce temps, jeta les yeux sur la carte de visite et lut : M. Anatole Delaunay, rue Paradis-Poissonnière, No 12.

— Voyons ce que la p'tite aiguarde! marmura-t-il. Et s'adressa des amoureux!

— Le jeune même il se mit en quête. Le lendemain il se présenta chez M. Anatole. Le domestique lui avait dit : Le gandin est l'aprèsmidi.

— Ah! mon chez du monsieur, gémit le saltimbanque, j'ai pas de chance! Tant pis! Tant pis pas! J'y vais même pour cent sous d'une pièce, mais je m'en tient.....

Tout qu'il était resté dans les bornes de la plus pirate politesse, Gabrielle lui avait répondu en sa même ton ; le jour où il devint entreprenant, elle lui tourna le dos. Ce manège durait depuis quinze jours, quand Anatole rencontra Polyte.

Sans s'informer autrement si le saltimbanque avait dit la vérité, le gandin se prit à sourire, et comme, ainsi que tous les imbecbes, il professait le plus profond mépris à l'endroit des femmes, il l'écria :

— En vérité! j'étais un niais de prendre des gants pour parler à cette petite! A la prochaine occasion, je ne serai pas si bête.

Quand à Polyte, il avait trouvé une veine à exploiter; il comptait bien ne pas l'abandonner. Les deux lunes que lui avait données Anatole lui faisaient l'effet de deux soleils. Depuis longtemps, il avait été à la tête d'un semblable capital. Aussi, loin de rien remettre à Gabrielle qui s'exaspérait pour le nourrir, il réserva cet argent pour des bouteilles de cabaret, qui étaient devenues pour lui le plus impérieux de tous les besoins. Pour le moment, il était dominé par une idée fixe : se venger de René Dorval, qui, peut-être, avait déjoué son projet.

Celui-ci ne se doutait guère que il venait de se faire un ennemi, alors qu'il se réjouissait au contraire et se prenait à aimer la vie. Tout, en effet, semblait lui sourire en ce moment : la fortune, l'amour et l'amitié, ces trois chimères.

M. Arthur l'avait fait riche, Gabrielle l'aimait, M. de la Vigerie lui tendait les bras.

Encore René ne soupçonnait-il pas tout ce que le Hédi de son avenir avait préroqué de ruses rêvées le baron. En effet, celui-ci venait de se mettre en campagne et se dirigeait du côté du château Rouvrie.

Tout d'abord, l'architecte de ce véritable monument provoqua son admiration. Le soin extrême avec lequel était entretenu le parc qu'il traversa, le prévint en faveur de celui qu'il allait visiter ; mais lorsqu'il arriva devant le perron, lorsqu'il vit hermétiquement fermée cette demeure princière, il se sentit froid au cœur et se souvint des détails que lui avait fournis René.

L'usinier de précieux renseignements pour lui, alors qu'il allait se trouver en face du personnage mys-rieux que le peinte lui avait décrit. Son arrivée fut un événement dans le château. C'était la première fois, depuis vingt-deux ans, qu'un étranger s'y présentait sans y avoir été appelé! On alla prévenir M. Breton de ce phénomène dominant. L'intendant s'empressa d'accourir, et M. de la Vigerie put lire sur l'honnête physionomie du vieillard combien sa visite lui paraissait surprenante.

— Pourrais-je parler à votre maîtresse? demanda le baron du ton le plus naturel du monde.

— Parler a M. Arthur! se récria l'intendant abasourdi, vous ne savez donc pas que c'est impossible !

— Comment le savrais-je ! C'est la première fois que j'ai l'honneur de me présenter ici.

— Ah! monsieur, j'ai le regret de vous annoncer que mon maître ne reçoit jamais personne.

— Fort bien. Veuillez lui annoncer que je viens de la part de M. René Dorval pour affaire concernant mademoiselle Caroline d'Erguy.

— Mais, monsieur..... balbutia l'intendant, je ne sais si je dois.....

— Faites ce que je désire, insista le baron avec noblesse. Il n'agit de choses urgentes, croyez-le bien. Votre maître le comprendra quand vous lui aurez donné ces deux noms.

— Je vous bien l'assurer, fit M. Breton, mais je n'espère pas obtenir de lui aucun résultat, tuerire sur cette feuille les deux noms que vous avez prononcés.

A ces mots, l'intendant déchira une feuille du carnet qu'il tenait à la main, et la tendit au baron avec un crayon.

Celui-ci servit assoupi : "De la part de M. René Dorval et de mademoiselle d'Erguy."

— Allez! dit-il à M. Breton. Je vous attends devant ce perron.

L'intendant s'éloigna, traversa la bibliothèque et gravit le petit escalier qui, de cette pièce, aboutissait à la chambre de M. Arthur. A côté de la porte, se trouvait un deur semblable à celui que l'on rencontre dans les ceuvents. M. Breton frappa trois coups distincts et déposa la feuille de papier. Le vieillard entra, et, quelque instants après, reprit sa position normale.

Depuis qu'il était au château, l'intendant ne correspondait pas autrement avec son maître. Sans sourciller, il prit la réponse et l'apporta au baron. Elle était ainsi conçue :

" Dites à cette personne qu'elle m'écœure."

Quand il eut définitivé cette phrase, M. de la Vigerie jeta dédaigneusement un mouvement de vive

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 22 JUILLET 1868.

— Je vous le dirais bien, cœurs M. Breton. Pourtant le baron ne se décourage pas.

— Dessine-moi une autre feuille de votre crayon, demande-t-il.

— Je ne crois pas que ce serait utile, mais il était fort de cette qu'il jugeait inutile de tenter une seconde démarche.

Sans paraître remarquer cette hardiesse, M. de La Vigerie traça sur le champ les lignes suivantes :

"Monsieur,

"Ce que j'ai à vous dire, j'hésiterais à le confier au papier. D'ailleurs, je comprends difficilement vos prétentions quand j'agit de l'avenir de deux enfants. Fut-ce dans l'obscurité, à travers une grille, j'ai absolument besoin de vous parler.

"BARON RAOUL DE LA VIGERIE."

— Portez ce petit mot à votre maître, ordonna-t-il quand il eut signé ce billet.

— Mais, monsieur..... voulut faire observer l'intendant.

— Quoi ! l'interrompit le baron avec hauteur. M. Arthur me prie de lui écrire, je lui écrie et j'attends sa réponse.

M. Breton s'éloigna. Cette fois il resta absent pendant près de dix minutes. Quand il revint, ses traits bouleversés étaient empreints d'une stupéfaction profonde. Il refusait en marchant le papier qu'il tenait à la main, comme s'il ne pouvait en croire ses yeux.

Il s'inclina devant le baron qui frappait du pied le sable de l'allée.

— Monsieur le baron vest-il me suivre dit il ? M. de La Vigerie, lui même, ne fut pas maître d'un mouvement de surprise, en entendant cette phrase. Il ne croyait guère, d'après ce qu'il avait vu dans le salon, que M. Arthur consentirait à le recevoir.

M. Breton l'introduisit dans la bibliothèque et le pria de vouloir bien y attendre son maître.

Tout d'abord, la brusque transition de la lumière à l'obscurité de cette pièce, dont les volets étaient fermés, ne permit pas au baron de distinguer les objets qui le entouraient. Mais, peu à peu, il s'habitua à ces ténèbres relatives, et inventoria d'un coup d'œil sur les richesses qui miroitaient à son regards. Il en fut ébloui. René ne l'avait pas trompé en lui vantant ces merveilles d'art et de bon goût.

Il était en admiration devant ces trésors, lorsque la porte du fond s'ouvrit, et M. Arthur parut. Il portait le même costume que lui avait vu René.

D'un geste, il offrit un siège au baron, tandis que lui-même se laissait tomber dans un fauteuil.

— Je vous écoute, monsieur, dit-il d'une voix tremblante.

(*A continuer.*)

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*.
Mercredi matin, 22 juillet 1868.

Le temps hier a été précisément le même que la veille, sauf que l'avaine n'a pas été d'aussi longue durée. Les rues offraient les mêmes difficultés aux piétons ; seul-ment, la pluie ayant moins duré, le mouvement a dû interrompre moins longtemps. Les arrivages ayant été beaucoup plus nombreux que lundi, il y a eu, en apparence du moins, un peu plus d'activité.

Les tributaires du fleuve, ainsi que les lacs et bayous, continuent à diminuer. A St-Louis, le 20 du courant, le Mississippi était à pas pres stationnaire. A Louisville, à la même date, l'Ohio avait monté de 4 pieds 2 pouces dans le canal. Le temps était très chaud.

Le Nine Hanne va rentrer dans le dock pour y être réparé ; il reprendra son poste au quai le 21 août prochain.

Arrivés : le Wild Wanderer, de Natchez ; le Blackford et Annie Wagley, des Opelousas ; Fresc, de Shreveport et de Cicona, de Ouachita.

Partis : L'Emma No 3, pour Cincinnati ; Gov. Allen, pour Greenville ; Lotus No 3, pour Jefferson ; New Era, pour Bayou Sara ; Hetty Gilmore et Flicker pour Bayou Lafourche.

En chargement : Pauline Carroll, pour St. Louis ; Wild Wanderer, pour Natchez ; Annie Wagley, et Blackford pour les Opelousas ; Rivière, Irene, Caddo et Lula D., pour la Rivière Rouge et Cicona pour Ouachita.

On entend souvent parler de tel et tel bateau comme étant le plus fin marcheur. Nous avons en le plaisir de faire un voyage à bord de Wild Wagoner ; le plaisir, il est vrai, de courte durée, mais cependant assez long pour pouvoir apprécier les qualités du steamer comme marcheur. Nous n'hésitons pas à avouer que, acceptés le Robt. E. Lee, nous n'en connaissons pas de supérieur.

LE GREY EAGLE POUR BAYOU SARA.— Ce bateau part ce matin à 10 heures. Les passagers trouveront à bord de ce bateau une confortable cabine, un table des mieux servies et des officiers aussi affables que prévenants. Nous les engageons à ne pas manquer une aussi bonne occasion.

SECOND ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance des Facteurs et des Commerçants.
39.....Rue Carondelet.....39
NOUVELLE-ORLEANS, 20 avril 1868.

LES Directeurs, conformément à la charte de la Compagnie, publient l'état annuel des affaires de la dite Compagnie pour l'année expirée le 30 avril 1868, savoir :

PRIMES

Sur risques d'incendie.....	$ 91,720 00
" risques de rivières.....	175,355 55
" risques de mer.....	56,170 55
	323,255 70
En moins, primes non expirées.....	15,789 30
Primes remboursées.....	2,919 00
	18,708 30
	$304,547 40

PERTES ETC., PAYEES

Sur risques d'incendie.....	$ 34,050 88
" risques de rivières.....	110,638 27
" risques de mer.....	56,012 91
Réassurances.....	16,862 30
Réductions (rebats retenus).....	17,315 15
Taxes d'Etat, de ville et de revenu intérieur.....	8,989 69
Frais généraux, intérêt et escompte en moins.....	20,764.66
Bénéfices net.....	236,632 22
	$481,016 47

L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMME SUIT

Billets pour actions.....	$320,020 50
En caisse.....	168,200 30
Primes en cours de perception.....	60,720 10
Frais généraux.....	27,605 00
Effets à recevoir, à courts et à longues échéances.....	16,579 71
Actions de chemins de fer de ville.....	54,475 00
Meubles et installations de bureau.....	3,746 17
	$640,366 18

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

MICHEL MURSON, Président.
ED. A. FALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Les Directeurs soussignés de payer à partir du 30 juin prochain (1868) un DIVIDENDE-INTÉRÊT de DIX pour cent par an sur les paiements de capital au comptant et un DIVIDENDE COMPTANT de QUINZE pour cent sur actions, sur le montant net de leurs primes participant au bénéfice de l'année.

Ils ont en outre résolu d'appeler un versement de DIX pour cent sur le capital de la Compagnie, lequel versement devra être fait le 27 juin prochain (1868) avant cette époque.

MICHEL MURSON, Président,
SIMON DOANE, Vice-Président.
ED. A. FALFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Moses Greenwood,	Richard Milburn,
J. W. Burbridge,	Samuel R. Mills,
W. A. Johnson,	Henry H. Hunting,
John I. Hobbs,	J. J. Werren,
John McCoy,	Simon Hoen,
Hugh McCoy,	E. T. Boothe,
Marshall J. Smith,	Jos. P. Sellstacker,
I. Caulfield,	H. Prieuss,
Alfred S. Washington,	Wm. Cross,
L. H. Ferry,	E. W. Redd,
J. D. Blair,	Joseph Hay,
Robert Pitkin,	Perry Hagan,
	S. Cambon.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1868, y compris les primes non expirées de l'année précédente :

Sur risques d'incendie.....	$ 819,684 65
Sur les risques de rivières.....	238,734 17
Sur les risques de mer.....	59,543 62
Total	$1,151,962 24

En moins—Primes sur risques non expirés le 31 mai 1868..... $ 21,247 70
Primes remboursées..... 23,471 07
$250,318 07
$901,644 18

Montant net des primes le 31 mai 1868.....
Pertes payées :

Sur risques d'incendie.....	$ 270,226 37
" risques de rivières.....	173,760 78
" risques de mer.....	45,929 38
Réassurances, Dépenses, Pertes et Pertes, moins intérêt.....	$491,916 93
Taxes.....	26,012 61
Réductions, Dépenses, Pertes et Pertes, moins intérêt.....	$517,929 54
Bénéfice net.....	$384,314 56
	$277,329 90

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Propriétés foncières.....	$150,617 27
Billets garantis par hypothèques.....	275,807 36
Billets garantis par nantissements.....	23,167 20
En caisse.....	128,476 36
Actions de banque et de chemin de fer.....	104,200 00
Primes en voie de perception.....	20,768 6
Bons de la ville.....	20,000 00
Effets à recevoir.....	127,154 78
Parts de Compagnies d'Assurances.....	49,885 00
Actions "Bay Dock Valiette".....	15,000 00
Actions de Prairie "Levee Bonne".....	3,000 00
Actions "Marine Bay Dock".....	3,700 00
Actions "Merchant's Exchange".....	1,000 00
Actions "Lockwoody & Wrecking Co".....	1,000 00
Actions "La Louisville Life Ins Co.....	200 00
Bons de l'Etat.....	1,200 00
Total.....	$1,008,416 36

En moins. Intérêt sur réclamations et bénéfices à payer..... $108,248 18
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1868..... 70,679 75
$178,927 93
Actif net..... $829,488 43

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.
PAUL POURCHE, Secrétaire.

— ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nile Orléans
Assurments et signé pardevant moi ce 9 juin 1868
PAUL W. COLLENS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs tenue le 9 juin 1868, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour payer des certificats de scrip seront mis en circulation des ducats de 1868, et de payer comptant l'intérêt sur leurs scrip dû par la Compagnie.

Jules Pomier, Président.
M. Pelz.
Chas. Kopery,
F. S. Willis,
Bénéficiaires —
F. Mayoux,
David McCord,
J. J. Fernandez,
J. Morgan Mali.
Pierre Poste
S. Z. Relf,
L. F. Gaucoux
10 juillet

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1868, y compris les primes non expirées de l'année précédente :

Sur les risques d'incendie.....	$819,684 65
Sur les risques de rivières.....	238,734 17
Sur les risques de mer.....	59,543 62
Total	$1,151,962 24

En moins—Primes sur risques non expirés le 31 mai 1867..... $ 21,247 70
Primes remboursées..... 23,471 07
$250,318 07
$901,644 18

Montant net des primes le 31 mai 1868.....
Pertes payées :

Sur risques d'incendie.....	$ 270,226 37
" risques de rivières.....	173,760 78
" risques de mer.....	45,929 38
Réassurances.....	$491,916 93
Taxes.....	26,012 61
Réductions, Dépenses, Pertes et Pertes, moins intérêt.....	$517,929 54
Bénéfice net.....	$384,314 56
	$277,329 90

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Propriétés foncières.....	$150,617 27
Billets garantis par hypothèques.....	275,807 36
Billets garantis par nantissements.....	23,167 20
En caisse.....	128,476 36
Actions de banque et de chemin de fer.....	104,200 00
Primes en voie de perception.....	20,768 6
Bons de la ville.....	20,000 00
Effets à recevoir.....	127,154 78
Parts de Compagnies d'Assurances.....	49,885 00
Actions "Bay Dock Valiette".....	15,000 00
Actions de Prairie "Levee Bonne".....	3,000 00
Actions "Marine Bay Dock".....	3,700 00
Actions "Merchant's Exchange".....	1,000 00
Actions "Lockwoody & Wrecking Co".....	1,000 00
Actions "La Louisville Life Ins Co.....	200 00
Bons de l'Etat.....	1,200 00
Total.....	$1,008,416 36

En moins. Intérêt sur réclamations et bénéfices à payer..... $108,248 18
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1868..... 70,679 75
$178,927 93
Actif net..... $829,488 43

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.
PAUL POURCHE, Secrétaire.

— ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans, ville de la Nile Orléans
Assurments et signé pardevant moi ce 9 juin 1868
PAUL W. COLLENS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs tenue le 9 juin 1868, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour payer des certificats de scrip seront mis en circulation des ducats de 1868, et de payer comptant l'intérêt sur leurs scrip dû par la Compagnie.

Jules Pomier, Président.
M. Pelz.
Chas. Kopery,
F. S. Willis,
Bénéficiaires —
F. Mayoux,
David McCord,
J. J. Fernandez,
J. Morgan Mali.
Pierre Poste
S. Z. Relf,
L. F. Gaucoux
10 juillet

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-MAZARIN
COMPAGNIE GENERALE TRANS-ATLANTIQUE.
SERVICE REGULIER ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET SENAZAR
Les bateaux de ce service partiront comme suit :
Pour le fret ou passage, s'adresser à
MM. ... Rue Carondelet.
Le Comptoir ... Rue Carondelet.
JOURS DE DEPART.
De Hamburg. Du Havre. Du St-Nazaire.
Saxonia, 1er oct. 4 novembre. 10 décembre.
Bavaria, 1er nov. 4 décembre. 10 décembre.
Teutonia, 1er déc. 4 décembre. 10 janvier 1869.
Les autres steamers seront nommés plus tard.
Les steamers de la ligne de la Nile-Orléans, partant de Hamburg, forment escale au Havre, et le 1er septembre, ils partiront de la Havane. Partant de la Nile-Orléans, ils s'arrêteront à la Havane et à Southampton.
PRIX DU PASSAGE :
De Hamburg à la Nile-Orléans :
1re cabine, tout compris de France.....
Mid. " " "